

2008/882 - Communication des rapports 2007 des mandataires des SEM dans lesquelles la Ville de Lyon est actionnaire (Cité Internationale, Lyon TV Câble, SACVL, Lyon Parc Auto, Lyon Confluence) (Direction de la Gestion) (BMO du 10/11/2008, p. 2035)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers Collègues, nous allons aborder le rapport 2008/882 qui a trait au Communication des rapports 2007 des mandataires des SEM.

Comme vous le savez, la Ville de Lyon est actionnaire d'un certain nombre de SEM, à savoir la SACVL, Lyon Confluence, Lyon Parc Auto, Lyon- Cité Internationale, et Lyon TV Câble. La loi nous oblige à présenter ces rapports au Conseil municipal. Il s'agit simplement d'un « donner acte ».

Pour la plupart d'entre vous, vous êtes informés des rapports qui ont été rendus par les responsables de ces SEM, puisqu'ils ont été présentés lors des Commissions auxquelles certains d'entre vous participent. Donc, il s'agit, pour moi, simplement de vous demander de « donner acte » des rapports des SEM.

M. TETE Etienne, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je voudrais juste souligner un passage du rapport de Lyon Parc Auto et en tirer quelques réflexions sur la progression de la fréquentation.

Le nombre de passages en 2007, s'élève à 6 757 000 pour 6 543 000 passages en 2006, soit une augmentation de 210 000 passages, + 3 %.

L'ouverture des nouveaux parcs : + 244 000 passages ; ce qui compense la baisse observée sur certains parcs, - 33 000 passages, soit - 1 % dont Part Dieu, Centre Commercial, - 41 000 passages, - 2 %.

L'analyse très précise qui n'apparaît pas dans ce document, montre globalement que depuis deux ans, à périmètre constant, il y a une baisse des passages sur les parkings de Lyon Parc Auto et la seule croissance, elle est logique, est due à l'ouverture des nouveaux parkings.

Ces éléments chiffrés intéressants, comme le verre à moitié plein et à moitié vide, nous amènent à deux réflexions et une prospective.

La première réflexion, c'est que l'activité automobile est très sensible à l'activité économique. On a pu voir, en juin 2008, compte tenu d'un pétrole au plus haut de ces dernières années, une baisse de 10 % de l'activité automobile sur l'ensemble des activités, notamment sur le périphérique Nord de Lyon ou sur les consommations de pétrole à l'échelle de la France.

Cette grande sensibilité, bien sûr, se retrouve dans tous les sens, mais montre qu'aujourd'hui, le prix du pétrole, quelque soit son prix, est arrivé à une limite qui fait que nos concitoyens ont du mal à suivre ces augmentations et ces fluctuations successives.

La deuxième observation, c'est bien entendu, qu'avec tous les autres modes de déplacement, intervention de Vélo'v, intervention des transports collectifs, la part de la voiture, très lentement, mais très sûrement, est en train de perdre sa place prépondérante. Elle reste encore prépondérante aujourd'hui, mais elle commence à perdre progressivement sa place majeure dans nos centres urbains, et c'est plutôt une chose intéressante.

Alors bien sûr il y a Lyon Parc Auto qui se lance dans une diversification comme « auto libre » qui est une autre façon de présenter la voiture et surtout de la partager, mais il y a surtout une conséquence à plus long terme, sur laquelle il faut que l'on se mette à réfléchir. Pour tout projet au service de la voiture, que ce soit des projets de parkings, des projets routiers, autoroutiers, aujourd'hui, il devient impossible de faire des pronostics à 30 ou 35 ans. Or, les projets de cette nature sont des investissements qui doivent être, j'allais dire, pensés sur les 30 à 35 ans qui viennent. Aujourd'hui les hypothèses de remplissage, de fréquentation ne sont pas à la hauteur de ce qu'il faudrait pour ces investissements. On peut voir par exemple Général Motors aujourd'hui, diminuer totalement les réalisations de ses voitures.

M. TOURAINE Jean-Louis, Premier Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je suis d'accord avec les remarques de M. Tête. Le résultat qui est présenté dans le rapport de Lyon Parc Auto est en définitive tout à fait fidèle avec ce qui a été perçu au niveau national avec, notamment, les modifications économiques qui retentissent sur la voiture. Mais c'est aussi le résultat d'une politique volontariste conduite au niveau de Lyon et du Grand Lyon depuis 7 ans, puisque vous vous souvenez que nous avons adopté un nouveau Plan des Déplacements Urbains et que nous l'avons surtout mis en application avec la volonté d'avoir un meilleur équilibre entre les modes de transports, la voiture restant l'un de ceux-ci, mais non plus hégémonique, tandis que les transports en commun et les modes doux se développaient progressivement.

Et le résultat en est que cela a permis de faire régresser les listes d'attente pour des places dans les parcs de Lyon Parc Auto, ce qui était très dommageable. Certains s'inscrivaient pour avoir un abonnement dans les parcs et deux ans après, n'étaient toujours pas satisfaits. Et bien c'est fini, il n'y a plus de liste d'attente. Chacun de ceux qui veulent pouvoir obtenir une place peuvent la trouver presque du jour au lendemain. Cela diminue aussi l'afflux excessif de voitures dans le centre ville ; moins de voitures qui circulent, moins de voitures qui stationnent, et donc moins de pollution et une ville plus humaine, plus agréable avec la possibilité, qui maintenant nous est offerte, grâce au pourcentage de places disponibles dans presque tous les parcs, de transférer une partie du stationnement de

surface, dans les mois et années à venir, vers le stationnement dans les parcs souterrains. Ceci libérera de la place en surface pour l'intérêt de tous, piétons ou cyclistes, et de développer une ville plus humaine.

Cela représente moins de stationnement sauvage, notamment en surface et donc moins de dangerosité, et une ville qui permet d'avoir les voitures en souterrain tandis que la surface de la ville est offerte aux femmes et aux hommes qui veulent vaquer à leurs occupations.

Donc, je crois que c'est plutôt une bonne nouvelle, même si on est dans une phase de transition. Il nous faut, maintenant accompagner ces phénomènes en mesurant en temps réel cette évolution progressive de report des voitures stationnant en surface vers le souterrain, qui doit se faire d'une façon homogène.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)